

temps ce lieu unique et magique de rencontres, d'échanges et de partages intergénérationnels.

Julien Cornic

---

“Le risque de la disparition des cultures...”

Yann Le Meur, sonneur\*

---

Avant toute chose, il faut considérer l'inscription du fest-noz au patrimoine de l'humanité comme une reconnaissance de la bataille phénoménale de revalorisation de la culture populaire qu'une poignée d'hommes a entamée contre l'air du temps dans les années 1950. Comme je l'avais exprimé dans mon livre *Sonneur*, ces “*hussards de la dignité*” s'attaquèrent vaillamment à “*l'identité négative des masses paysannes dont on avait confisqué l'honneur et muselé la mémoire*”.

C'est pourquoi Georges Le Meur, mon père, en 1954, ratissa le secteur châteauneuvien afin d'offrir à Loeiz Ropars, pour son fameux concours de chant breton à Poul-laouën, un bouquet de chanteurs qu'il détourna, non sans mal, de leurs nouvelles ritournelles franchouillardes pour les remettre dans le beau chemin creux de leur art ancestral, de leur savoir-faire bretonnant et de leur distinction. Puis il organisera le premier fest-noz de Châteauneuf en 1957. Y'avait du goût, mon père, c'était un créateur de convivialité.

Ce qu'il aurait apprécié dans la position de l'Unesco, c'est sa reconnaissance de “*l'égalité des cultures populaires et savantes*”. Là se situait, viscéralement, le cœur de son combat, de ses valeurs, de son action afin que chacun puisse laisser s'exprimer un sentiment inconscient d'appartenance à une culture territoriale lui donnant un minimum vital de fierté et de bien-être.

En revanche, je ne crois pas que l'aurait comblé la forme technocratique et abstraite de la reconnaissance formulée par l'UNESCO. Qui peut croire que le fest-noz devra sa survie à une inscription au patri-

moine de l'humanité. Le fest-noz n'existera que tant que la société bretonne lui donnera elle-même du sens et qu'elle générera en son sein l'envie d'en organiser ou d'y participer.

Faisons tout de même un peu la fine bouche. Quand j'entends l'Unesco nous dire que notre fest-noz, qui va du pire au meilleur, c'est “*une intense convivialité entre chanteurs, musiciens, et danseurs*”, ainsi qu'une “*importante mixité sociale et intergénérationnelle et une ouverture aux autres*”, je trouve cela un peu exagéré et même, pour beaucoup de nos “fêtes” de nuit, assez inexact.

Un des moments-clé de la connivence entre sonneurs et danseurs réside, pour exemple, dans l'appel à la danse, ce préliminaire préparant au plaisir et joué doucement afin que la chaîne de gavotte se construise petit à petit avant que soit lancée la danse. Or, rares sont les gens répondant aujourd'hui à ce manifeste de convivialité, qui ne trouve pas d'adhésion. Le “public” attend impatiemment la mise en marche du juke-box. La convivialité ne se décrète pas, encore moins ne s'autoproclame.

Il convient par ailleurs de remarquer que le fest-noz, paré de la bonne conscience de ses protagonistes, peut aussi constituer une redoutable machine à exclusion... les vieux détenteurs locaux de la tradition. J'ai vu des anciens revenir tristement de festoù-noz organisés dans leur propre commune sans avoir pu danser la gavotte de leur terroir. Ne leur était proposée, pendant trop longtemps, qu'une myriade de danses d'ailleurs. Soit ils ne les connaissaient pas, soit ne leur venait pas vraiment l'envie de les pratiquer. Ils étaient implicitement exclus; c'est également mon lot. Comme “*moyen d'intégration dans les communes*”, ce que signale l'UNESCO, on fait mieux! Mais le fest-noz est-il aujourd'hui une fête communale, à caractère social? Vous me direz que c'est l'évolution et que les vieux doivent laisser la place aux jeunes ou aux clubs de danseurs professionnels venus d'ailleurs, qui s'amuse à leur

manière. J'entends bien, mais ne me parlez plus de “*mixité intergénérationnelle*”. Quant à “*l'ouverture aux autres*”, qu'il faut traduire par l'accueil généreux, dans les rondes, de personnes ne sachant pas danser ou le faisant, avec velléité, de manière fermée, raide et contre-sensuelle, c'est formidable! Mais le prix à payer est que disparaît, chez des bons danseurs locaux devenus minoritaires, le goût de la danse. Ce phénomène se retrouve en langue bretonne. Une ouverture sans respect réciproque se traduit bien souvent par la disparition des cultures, qu'on remplace par de l'artifice et de l'éphémère, qu'on accompagne, comble de l'ironie, d'une revendication identitaire.

Au fond, ce qui compte dans l'argumentaire dithyrambique de l'UNESCO au sujet du fest-noz, c'est que cela nous dit, non pas ce que vraiment il est, mais vers quel idéal il doit tendre.

Yann Le Meur

\* Auteur de *Sonneur* (Coop Breizh, 2002), récit contenant plusieurs chapitres évoquant le fest-noz. Vient de publier un recueil de chroniques, *Sur la braise*, dont la dernière partie est consacrée à une réflexion sur la pratique de la danse traditionnelle.

---

“Le lieu d'un bouillonnement culturel permanent”

Carré Manchot, groupe\*

---

**En 2012, nous avons rencontré les Carré Manchot à l'occasion des vingt-cinq ans du groupe. Nous reproduisons ici quelques extraits de l'interview qu'ils nous avaient accordée.**

*Le statut d'intermittent*

Sans doute nous n'aurions jamais été musiciens professionnels sans le statut d'intermittent. Toutefois, nous aurions continué à donner des cours de musique tout en jouant en fest-noz le samedi soir, parce qu'on y trouve notre plaisir. La réforme du statut, à l'époque, s'est trouvée aller de pair avec une baisse sensible du nombre de festoù-noz, amorcée vers 2002: un double couperet. Mais cette